

Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne familial

États financiers semestriels

30 avril 2022

Non audités



Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	10

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

États de la situation financière

Au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Actif		(audité)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 385 \$	5 616 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	461 511	489 028
Produits à recevoir et autres débiteurs	4 704	2 849
Subventions gouvernementales à recevoir	502	302
	474 102	497 795
Passif		
Créditeurs et charges à payer	3 253	3 876
	3 253	3 876
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	470 849	493 919
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	96 985	119 264
Dépôts des souscripteurs (note 7)	218 719	212 379
Subventions gouvernementales	103 874	100 587
Revenu tiré des subventions gouvernementales	51 271	61 689
	470 849 \$	493 919 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Produits		
Intérêts	4 138 \$	3 768 \$
Profits (pertes) réalisés à la vente de placements	(614)	800
Variation des profits (pertes) latents	(35 295)	16 268
Dividendes	2 664	1 310
	(29 107)	22 146
Charges		
Frais d'administration (note 3a)	2 765	2 526
Frais de gestion de portefeuille	174	209
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	75	79
Honoraires du comité d'examen indépendant	3	3
	3 017	2 817
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(32 124)\$	19 329 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de la période	493 919 \$	439 349 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(32 124)	19 329
Transferts de régimes internes et externes	30 367	17 563
	(1 757)	36 892
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	6 340	5 676
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	(1 719)	(384)
Décaissements		
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(14 606)	(7 903)
Subventions gouvernementales	(10 948)	(6 571)
Remboursement de produits	(380)	(305)
Total des paiements aux bénéficiaires	(25 934)	(14 779)
Encaissements moins décaissements	(21 313)	(9 487)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(23 070)	27 405
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de la période	470 849 \$	466 754 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(32 124)\$	19 329 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
(Profits) pertes réalisés à la vente de placements	614	(800)
Variation des (profits) pertes latents	35 295	(16 268)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	(1 855)	270
(Augmentation) diminution des subventions gouvernementales à recevoir	(200)	190
Diminution des crédateurs et charges à payer	(623)	(333)
Achats de placements	(65 809)	(221 019)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	57 417	219 663
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(7 285)	1 032
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	30 367	17 563
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(note 7)</i>	6 340	(384)
Subventions gouvernementales nettes reçues (remboursées)	(1 719)	5 676
Paiements aux bénéficiaires	(25 934)	(14 779)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9 054	8 076
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 769	9 108
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période	5 616	821
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	7 385	9 929
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	- \$	- \$
Intérêts reçus	2 283	8 963

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 9,6 %						Fédérales – 9,6 % (suite)					
Aéroports de Montréal	6,95	16 avril 2032	203	230	258	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	180	178	185
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	177	223	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2023	100	97	99
Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	91	77	91	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	264	262	271
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	319	271	319	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} nov. 2023	250	243	245
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	10	10	10	Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} févr. 2024	200	194	199
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	201	201	204	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	51	51	53
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	231	230	244	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avril 2024	350	335	348
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,15	15 sept. 2023	80	81	85	Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	150	150	159
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	287	286	287	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	89	87	92
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	112	112	117	Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} oct. 2024	250	239	246
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	1 536	1 494	1 590	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	85	82	88
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	2 075	2 053	2 198	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} avril 2025	200	193	197
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	228	214	229	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2025	150	148	155
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 100	3 019	3 249	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	273	254	267
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	3 290	3 170	3 416	Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	248	226	240
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	312	290	312	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	132	126	134
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	183	168	183	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	389	361	368
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	170	159	170	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	725	676	711
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	191	184	191	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	696	639	681
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	202	194	197	Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	1 500	1 872	2 024
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	112	109	111	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	4	4	4
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	174	169	174	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	3 068	2 962	3 290
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	186	172	191	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	3 283	2 906	3 230
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	483	430	491	Gouvernement du Canada	7,21	1 ^{er} nov. 2030	60	43	46
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 mars 2031	125	111	124	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	9 363	7 683	8 525
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,40	15 mars 2031	105	89	105	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	2 639	2 351	2 693
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 mars 2031	87	72	87	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	2 497	2 211	2 385
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	2 864	2 448	2 691	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	150	190	243
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,45	15 déc. 2031	130	120	130	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	50	63	74
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,15	15 déc. 2031	138	124	138	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	125	145	178
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	20	20	20	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	450	498	548
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mai 2023	200	196	199	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	144	142	194
						Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	406	340	399
						Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} déc. 2053	425	331	387
						Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	150	146	166
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	396	474	573
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	65	78	96
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	176	208	253
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	439	570
						Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	283	216	296
						Aéroport de Montréal	3,44	26 avril 2051	276	227	276
						Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	265	196	262
						Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	82	83	96
									45 029	49 580	
						Provinciales – 28,5 %					
						Province de l'Alberta	2,65	1 ^{er} sept. 2023	988	988	1 017
						Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2024	2 050	2 058	2 185

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 28,5 % (suite)						Provinciales – 28,5 % (suite)					
Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	2 925	2 861	3 091	Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	229	156	189
Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	2 550	2 456	2 659	Province du Manitoba	3,80	5 sept. 2053	22	22	22
Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	352	341	362	Province du Nouveau-Brunswick	2,85	2 juin 2023	1 050	1 052	1 091
Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	310	301	320	Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	1 022	980	1 048
Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	100	96	99	Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	531	518	553
Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	514	461	519	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	20	20	21
Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	228	194	221	Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	24	22	24
Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	205	195	215	Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	375	419	459
Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	275	253	296	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	68	59	70
Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	231	203	230	Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	27	33
Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	624	554	663	Province du Nouveau-Brunswick	2,90	14 août 2052	22	18	22
Province de l'Alberta	2,95	1 ^{er} juin 2052	168	145	171	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	800	780	839
Province de la Colombie-Britannique	3,30	18 déc. 2023	1 975	1 993	2 060	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	725	718	775
Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	3 117	3 097	3 342	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	25	23	25
Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	1 350	1 306	1 410	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	33	32	32
Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	222	215	242	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	51	49	52
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	107	104	111	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	59	51	58
Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	175	200	230	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	83	72	80
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	256	233	263	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	19	21
Province de la Colombie-Britannique	1,55	18 juin 2031	231	195	217	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	322	246	307
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	47	45	47	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	33	28	33
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	55	63	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	675	639	699
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	175	187	210	Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	25	22	25
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	350	319	361	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	88	78	89
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	175	147	165	Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 ^{er} déc. 2031	26	23	26
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	370	319	397	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	292	256	328
Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	286	236	278	Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	10 450	10 475	10 734
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2023	2 003	2 001	2 014	Province de l'Ontario	2,60	8 sept. 2023	4 361	4 356	4 488
Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	3 300	3 237	3 512	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	8 875	8 981	9 574
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	1 600	1 561	1 681	Province de l'Ontario	2,30	8 sept. 2024	2 679	2 640	2 738
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	146	143	159	Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	2 000	1 981	2 144
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	110	105	114	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	10 000	9 854	10 685
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	49	57						
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	153	134	153						
Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	120	139						
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	102	120						
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	200	204	237						
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	100	92	107						
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	86	76	88						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 28,5 % (suite)						Provinciales – 28,5 % (suite)					
Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	7 467	7 144	7 712	Province de Québec	2,85	1 ^{er} déc. 2053	447	374	432
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	7 450	7 231	7 791	Province de la Saskatchewan	3,20	3 juin 2024	725	729	773
Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	801	742	790	Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	967	896	959
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	1 889	1 833	1 938	Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	1 118	1 091	1 167
Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	110	98	110	Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	113	111	115
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	973	950	1 054	Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	57	52	59
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	200	237	266	Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	73	65	72
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	857	818	888	Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	125	149	166
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	754	676	786	Province de la Saskatchewan	4,75	1 ^{er} juin 2040	200	223	259
Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	377	316	361	Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	250	206	231
Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	600	533	600	Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	23	25
Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	1 110	988	1 089	Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	113	99	122
Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	150	179	203	Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	119	98	114
Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	900	1 069	1 237	Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	19	22
Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	575	633	709						
Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	550	601	645				133 982	144 710	
Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	225	249	276						
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	300	286	309	De sociétés – 24,3 %					
Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	575	541	606	407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	500	567	652
Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	675	576	674	407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	262	350
Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	425	354	410	407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	197	263
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	695	589	661	Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	162	171	203
Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	894	717	927	Alimentation					
Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	984	657	825	Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	448	441	479
Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	591	462	546	Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	192	179	193
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	7	8	Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	154	141	155
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	19	16	18	Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	259	226	259
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	7	5	7	AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	270	254	271
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,60	17 janv. 2053	25	23	24	AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	354	292	352
Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	4 150	4 168	4 313	AltaGas Ltd.	4,50	15 août 2044	151	128	156
Province de Québec	3,75	1 ^{er} sept. 2024	5 945	6 058	6 500	AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	222	201	276
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	5 750	5 691	6 233	AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	784	874	1 072
Province de Québec	8,50	1 ^{er} avril 2026	1 725	2 060	2 222	Bank of America	3,30	24 avril 2024	1 683	1 679	1 741
Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	5 500	5 356	5 769	Bank of America	1,98	15 sept. 2027	126	114	126
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	725	709	746	Bank of America	3,62	16 mars 2028	553	531	553
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	323	313	336	Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	3 500	3 443	3 701
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	297	276	302	Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	1 043	1 001	1 028
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	726	642	736	Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	1 600	1 450	1 551
Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	780	653	736	Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	2 016	1 956	2 038
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	200	244	275	Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	400	374	401
Province de Québec	3,25	1 ^{er} sept. 2032	97	94	97	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,29	28 juin 2024	1 500	1 466	1 565
Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	350	427	507	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	2 500	2 424	2 614
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	100	114	121	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,95	10 janv. 2025	756	718	756
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	350	407	476	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	591	535	591
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	400	426	475	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	850	803	833
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	425	405	453	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	628	626	660
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	474	451	538	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	3 040	2 955	3 085
Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	708	626	780						

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,3 % (suite)						De sociétés – 24,3 % (suite)					
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	217	210	217	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	220	204	227
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	37	43	45	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	531	467	547
Bell Canada	4,70	11 sept. 2023	200	203	220	Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	168	164
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	342	293	341	Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	281	136	116
Bell Canada	3,00	17 mars 2031	300	262	266	Clover LP	4,22	31 mars 2034	96	95	105
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	100	108	137	Clover LP	4,22	30 juin 2034	62	62	68
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	213	197	272	Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	444	449	470
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	56	49	61	Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	78	85
Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	125	110	151	Concentra Banque	1,46	17 mai 2024	163	155	163
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	882	647	890	Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	304	267	310
BMW Canada Auto Trust	0,76	20 avril 2024	54	52	54	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	508	582
Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	414	409	481	CT REIT	3,03	5 févr. 2029	211	191	211
Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	117	87	116	CT REIT	2,37	6 janv. 2031	346	282	343
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	2 816	2 723	2 932	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	218	269
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	248	249	262	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	1 019	1 044	1 303
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	1 500	1 490	1 597	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	163	219
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	1 040	1 006	1 080	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	101	100	101
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,10	19 janv. 2026	1 800	1 616	1 762	Daimler Canada Finance Inc.	1,85	15 déc. 2023	294	286	294
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	2 650	2 403	2 649	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	1 129	1 114	1 168
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	412	378	411	Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	83	77	83
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	272	265	275	Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	164	156	165
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	371	344	372	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	299	267	300
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avril 2032	155	152	155	Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	390	323	389
Canadian Natural Resources Limited	3,55	3 juin 2024	151	151	157	Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	258	320
Canadian Natural Resources Limited	2,50	17 janv. 2028	234	212	234	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	686	595	793
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	2,54	28 févr. 2028	234	214	234	Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	702	714	770
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	188	138	185	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	607	787
Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	1 010	982	1 012	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	297	350
Canadian Western Bank	1,93	16 avril 2026	420	385	420	EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	467	427	578
Cenovus Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	424	419	443	Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99	28 mai 2031	365	330	365
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	358	339	350	First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	111	106	120
Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	284	257	283	Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	284	271	284
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	408	479	573	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	272	233	271
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,90	5 juill. 2023	484	490	527	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	1 017	1 241
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	255	252	258	FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	108	156
						FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	184	209	255
						Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	155	154	156
						Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	132	122	132
						Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	50	47	50
						Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	60	55	60
						Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	228	267
						Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	385	355	384

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,3 % (suite)						De sociétés – 24,3 % (suite)					
Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	705	812	Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	150	150	152
Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	200	215	Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	264	250	265
Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	169	139	168	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	529	458	538
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	504	582	700	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	499	502	613
Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	172	195	238	MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	88	85	88
H&R REIT	3,42	23 janv. 2023	200	201	207	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	188	204
H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	67	66	68	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	456	403	550
H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	162	148	162	Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	514	463	514
HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	535	582	Nalcor Energy	3,38	1 ^{er} juin 2057	17	16	17
Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	179	165	179	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	330	319	332
Honda Canada Finance Inc.	1,71	28 sept. 2026	114	103	114	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	1 000	987	1 059
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	112	119	145	Banque Nationale du Canada	2,58	3 févr. 2025	88	85	86
Banque HSBC Canada	3,40	24 mars 2025	445	438	445	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	553	510	553
Banque HSBC Canada	1,78	20 mai 2026	361	330	361	North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	306	288	321
Hydro One Inc.	2,23	17 sept. 2031	1 000	848	859	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	820	814	938
Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	744	888	1 119	North West Redwater Partnership	4,15	1 ^{er} juin 2033	179	169	201
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	133	170	208	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	215	179	221
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	182	157	200	North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	192	167	216
Hydro-Québec	2,00	1 ^{er} sept. 2028	108	100	105	North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	250	204	249
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	400	470	554	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	50	66
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	512	534	666	Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	651	644	665
Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	481	318	411	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	367	406
Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	145	132	145	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 015	912	1 028
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	236	225	237	Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avril 2043	250	217	265
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	316	297	319	Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	67	59	73
Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	817	725	817	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	341	466
Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	111	95	111	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	241	203	244
Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	100	119	133	Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	68	74	92
Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	91	110	Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	35	41	47
Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	93	109	Corporation Financière Power Real Estate Asset Liquidity Trust	6,90	11 mars 2033	87	101	118
John Deere Credit Inc.	1,09	17 juill. 2024	71	67	71	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	120	127
John Deere Credit Inc.	2,40	17 sept. 2024	1 000	972	1 046	Reliance LP	2,87	12 janv. 2030	110	97	110
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	493	439	493	Reliance LP	3,84	15 mars 2025	133	132	142
Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	220	220	231	Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	129	117	130
Banque Laurentienne du Canada	1,15	3 juin 2024	263	248	263	Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	225	200	225
Banque Laurentienne du Canada	1,95	17 mars 2025	314	296	314	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	609	603	624
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	951	725	938	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	195	192	200
Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	387	390	457	Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	236	209	236
Les Compagnies Loblaw limitée	2,28	7 mai 2030	200	170	172	Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	249	250	271
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	252	283	348	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	496	552
Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	295	323	406	Rogers Communications Inc.	4,25	15 avril 2032	416	389	416
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	240	257	319	Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	34	37	50
Banque Manuvie du Canada	2,86	16 févr. 2027	351	332	351	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	442	460	558

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,3 % (suite)					
Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	250	273	364
Rogers Communications Inc.	5,25	15 avril 2052	102	95	99
Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	1 500	1 456	1 562
Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	2 688	2 610	2 814
Banque Royale du Canada	1,94	1 ^{er} mai 2025	505	476	516
Banque Royale du Canada	3,37	29 sept. 2025	228	223	228
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	678	625	687
Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	650	564	650
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	1 663	1 612	1 686
Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	1 220	1 178	1 248
Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	336	314	337
Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	266	246	266
Saputo inc.	1,94	13 juin 2022	280	280	283
Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	327	296	333
Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	100	86	100
Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	265	293	348
Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	102	111
SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	308	281	307
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	531	591
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	288	261	304
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	433	505	616
Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	49	46	49
La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	803	724	803
La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	382	309	379
La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	150	157	190
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	178	180	182
Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	472	435	486
Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	56	55	57
Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	1 096	1 053	1 162
Telus Corporation	4,85	5 avril 2044	155	144	176
Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	470	405	563
Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	125	112	154
Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	431	340	463
Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	426	406	428
La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	613	580	615
La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	217	208	212
La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	403	371	403
La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	818	802	817
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	1 225	1 243	1 347
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	405	380	415
Toyota Crédit Canada Inc.	2,64	27 mars 2024	500	492	525
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 000	1 934	2 082
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	502	490	535
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	190	180	204

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale(\$)	Juste valeur(\$)	Coût moyen(\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,3 % (suite)					
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	238	268
TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	130	138	167
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 863	1 631	2 053
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	912	975	1 207
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	310	393
Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	635	622	646
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 ^{er} déc. 2031	342	298	341
VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	960	965	998
VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	500	488	526
Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	719	711	743
Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	496	473	499
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	2 842	2 704	2 926
				113 929	126 967
Total des placements à revenu fixe – 62,4 %				292 940	321 257

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 36,0 %			
FINB BMO S&P 500	195 500	11 359	11 017
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	550 089	14 104	15 591
iShares Core S&P 500 Index ETF	803 137	26 560	25 528
iShares Core S&P U.S. ETF	1 544 459	61 252	44 670
iShares Global Infrastructure Index ETF	279 979	9 290	8 040
iShares Global Real Estate Index ETF	278 841	8 884	8 475
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	1 086 876	33 780	34 107
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF	99 600	3 342	3 934
		168 571	151 362
Total des actions – 36,0 %		168 571	151 362
Total des placements – 98,4 %		461 511	472 619
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,6 %		7 385	7 385
Total du fonds de placement – 100,0 %		468 896	480 004
Représenté par :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7 385	
Placements, à la juste valeur		461 511	
		468 896	

Notes annexes

Pour les semestres clos les 30 avril 2022 et 2021

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), auparavant Consultants C.S.T. inc., une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 8 juin 2022.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 avril 2022 et 2021

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont

exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à Épargne CST.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2022, un montant de 2 765 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2021 – 2 526 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 avril 2022 et 2021

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

a) Distribution et administration du Régime (suite)

Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2022 s'élevaient à 186 \$ (31 octobre 2021 – 195 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2022, un montant de 12 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus (2021 – 16 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2022 s'élevaient à 1 \$ (31 octobre 2021 – 1 \$).

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2022, le Régime a comptabilisé une charge de 3 \$ (2021 – 3 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2022 s'élevaient à 1 \$ (31 octobre 2021 – néant).

c) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 30 \$ (2021 – 20 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 15 \$ à recevoir d'Épargne CST au 30 avril 2022 (31 octobre 2021 – 11 \$) relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime

investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2022	31 oct. 2021
Moins de 1 an	2 %	2 %
De 1 an à 3 ans	19 %	19 %
De 3 à 5 ans	18 %	18 %
Plus de 5 ans	25 %	24 %
Total des titres de créance	64 %	63 %

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 avril 2022 et 2021

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 30 avril 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 468 896 \$ (31 octobre 2021 – 494 644 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 15 622 \$ (31 octobre 2021 – 15 244 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 13 760 \$ (31 octobre 2021 – 17 453 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 36 % (31 octobre 2021 – 37 %) du total du fonds de placement au 30 avril 2022.

Au 30 avril 2022, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 1 686 \$ (31 octobre 2021 – 1 847 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	30 avril 2022		31 octobre 2021	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	9 %	43 761 \$	7 %	35 912 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	34 %	156 984	34 %	164 136
A/A(élevée)/A(faible)	13 %	61 635	14 %	71 169
BBB	6 %	29 885	7 %	33 088
Non noté à court terme	2 %	8 061	1 %	5 616
Total des titres de créance	64 %	300 325 \$	63 %	309 921 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 36 % (31 octobre 2021 – 37 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 1 686 \$ (31 octobre 2021 – 1 847 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 avril 2022 et 2021

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril est la suivante :

	2022	2021
Paievements des souscripteurs	5 765 \$	6 099 \$
Transferts de capital interrégimes	34 358	20 075
Remboursement du capital	(33 783)	(20 498)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	6 340	5 676
Solde, au début de la période	212 379	200 787
Solde, à la fin de la période	218 719	206 463

Note 8. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2022 s'est établi à 1 037 \$.

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	292 940 \$	– \$	292 940 \$
FNB et titres de capitaux propres	168 571	–	–	168 571
Total des placements, à la juste valeur	168 571 \$	292 940 \$	– \$	461 511 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	304 305 \$	– \$	304 305 \$
FNB et titres de capitaux propres	184 723	–	–	184 723
Total des placements, à la juste valeur	184 723 \$	304 305 \$	– \$	489 028 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 pour le semestre clos le 30 avril 2022 et l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1 877 333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Épargne C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Épargne C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.

